

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 54 (1992)  
**Heft:** 12

**Rubrik:** Le b a ba de l'ordinateur

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le b a b a de l'ordinateur

En agriculture, un ordinateur de capacité moyenne ouvre un créneau de marché bienvenu surtout dans la branche informatique si dépendante des mouvements conjoncturels.

La situation actuelle présente quelque analogie avec les années soixante: quand la mécanisation fait son apparition, la jeune génération a tôt fait d'assimiler les nouveautés tandis que les aînés peinent ... Il y a quatre ans, j'ai moi-même osé le pas de l'informatique en prenant un premier cours au centre ASETA de Riniken.

Si la puissance d'un tracteur se mesure en CV ou en kW, pour un ordinateur, resp. pour le système d'exploitation la puissance est caractérisée par la rapidité du processeur et la capacité de mémoire. Il y a quelques années un AT (série d'ordinateurs compatibles avec IBM) était considéré comme très performant. Les modèles 80286 arrivent alors sur le marché. Maintenant, nous

en sommes déjà au 80486, financièrement avantageux pour un domaine agricole. La cadence donnée en mégahertz (MHz) sert à mesurer la rapidité du processeur. Aujourd'hui, on trouve sur le marché des appareils de 6 à 50 MHz. Une capacité de mémoire de 640 kilobyte dans la mémoire centrale suffit amplement. Entretemps, une capacité de 4 mégabyte pour la mémoire vive est la norme.

Le carnet de notes de l'ordinateur est le disque dur dont on requiert actuellement une capacité de 80 mégabyte et plus. Les différences de prix entre les diverses puissances du système d'exploitation sont plutôt minimes. Par contre, les programmes «Windows» nécessitent un processeur de grande puissance.

Même si l'on ne parle pas beaucoup du clavier, de la souris et de l'écran, ils font partie intégrante du système de communication avec l'ordinateur. A ces appareils s'ajoute en général une imprimante qui mettra sur papier les résultats traités. Les imprimantes à aiguilles sont le meilleur marché. Et si l'on attache de l'importance à la qualité de

l'écriture, on choisira une imprimante à 24 aiguilles. Très recommandées et bon marché: les imprimantes à jet d'encre.

Le **logiciel**, qui est la partie intellectuelle du PC, rend possible la communication avec l'ordinateur et le traitement des données internes et externes. Le système d'exploitation est à l'ordinateur ce que la transmission est au tracteur. Pour les tâches agricoles, on utilisera en général une version de la série MS-DOS que l'on peut compléter par un grand nombre de programmes d'application destinés aux secteurs les plus divers:

- programme de comptabilité
- traitement de texte
- calculation de barême
- cartothèque
- programme d'affouragement, etc
- paquet de programmes
- logiciels pour les loisirs

Souvent l'appétit vient en mangeant et c'est devant l'écran que l'on apprend à manier les programmes qui tôt ou tard, grâce à un traitement de données adéquat, simplifiera les tâches administratives.

H.U. Fehlmann, ASETA

## Actualités

### Primes de responsabilité civile

## Une bonne nouvelle!

Comme on le sait le recours de l'ASETA concernant les primes de l'assurance responsabilité civile pour les véhicules agricoles à moteur est toujours en suspens à Lausanne.

Récemment, l'Office fédéral des assurances privée (OFAP) a fixé les tarifs des primes RC pour les véhicules à moteur. Malgré les recommandations contraires du préposé à la surveillance des prix, l'OFAP a décidé une augmentation de 3,8% des primes de RC pour voitures de tourisme. En revanche, les primes diminuent en moyenne de 20% pour les motocycles et de 5% pour les véhicules utilitaires.

L'évolution différente des prime s'explique par l'accroissement des coûts relatifs aux dommages des voitures de tourisme qui est supérieur à la diminution du nombre des sinistres. Les mo-

tocycles bénéficient de la régression du nombre des sinistres et des gains de liquidation des dommages intervenus les années précédentes (montant des dommages qui s'est avéré inférieur au budget projeté). Etant donné l'état actuel de la conjoncture, un moindre emploi des véhicules utilitaires a entraîné une réduction des dommages.

De même, les primes des véhicules agricoles ont été abaissées de 5%. L'état actuel de la conjoncture aura-t-il eu une influence sur les courses des tracteurs? De toute façon, cette catégorie de véhicules présente aussi une régression réjouissante du nombre des sinistres. La pression exercée par l'ASETA relative à la hausse massive de ces primes aurait-elle joué un rôle ...

Zw

Tableau 1: tarif des primes 1993 pour les véhicules agricoles à moteur

#### Véhicules agricoles à moteur

##### Monoaxe

fr. 56.- (-5,1%)

#### Autres véhicules agricoles à moteur

(tracteurs, chariots de travail)

fr. 387.- (-4,9%)

#### Véhicules à moteur à usage mixte

roulant à une vitesse max. de 40 km/h souvent au service de l'agriculture (plaque blanche)

fr. 428.- (-4,9%)

#### Récolteuses, moissonneuses-batteuses

fr. 305.- (-5,0%)

#### Tracteurs non agricoles

(avec plaques blanches)

##### Monoaxes

fr. 194.- (-4,9%)

##### Autres

fr. 891.50 (-5,0%)